



174619 - La perte d'espoir dans la miséricorde d'Allah se confond-t-elle avec la mécréance?

question

Quand on perd espoir de la miséricorde divine devient on mécréant comme cela semble être le cas dans le verset n° 87 de la sourate Joseph?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Allah le Très-haut dit : « ce sont seulement les gens mécréants qui désespèrent de la miséricorde d'Allah » (Corann12 :87) Ce verset indique que le désespoir total de la miséricorde d'Allah le Très-haut fait partie des qualités des mécréants. Ce qui n'implique pas que toute personne qui partage l'une de leurs qualités leur est assimilable.

Le désespoir total de la miséricorde d'Allah le Très-haut peut entraîner une mécréance qui exclut son auteur de la religion, comme il peut être l'un des péchés majeurs. Quand le désespoir est tel qu'il exclut toute espérance de jouir de la miséricorde d'Allah, du soulagement et du pardon venant de Lui au profit du concerné ou des hommes ; quand on en est à juger que la miséricorde du Transcendant et Son pardon ne sont plus assez amples pour bénéficier à l'intéressé, alors cela devient une mécréance parce que revenant à démentir le Coran et des textes déterminants et reposant sur une mauvaise opinion à l'endroit de son Maître Très-haut qui a dit- et Il ne dit que la vérité- : « Et Ma miséricorde embrasse toute chose » (Coran,7 :156) contrairement à l'intéressé qui, lui, dit : Il ne lui pardonne pas ! Il a restreint ce qui est ample si tant est qu'il croit ce qu'il dit, pour reprendre les propos de l'imam al-Qourtoubi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dans son *Tafsir* (5/160)

En revanche, s'il n'entend qu'exagérer la gravité de ses péchés au point de les croire exclus du



pardon ou entend tenir compte du jugement d'Allah des affaires de l'univers qui inspire le désespoir par rapport à la subsistance, à avoir un enfant, sans en arriver à la perte de l'espoir, ses propos impliquent un des plus grands péchés majeurs, mais n'entraînent pas la mécréance. De l'avis de tous, de tels propos relèvent des péchés majeurs à cause de la grave menace dont ils sont l'objet comme on le voit dans la parole du Très-haut : «ce sont seulement les gens mécréants qui désespèrent de la miséricorde d'Allah » (Coran,12 :87) et la parole du Transcendant : « Et qui désespère de la miséricorde de son Seigneur, sinon les égarés? » (Coran,15 :56) Allah le sait mieux.

Pour davantage d'informations, voir le *Tafsir* d'at-Tabari (5/160) ; *az-Zawaadjir an iqtiraaf al-kabaair* par In Hadjar al-Hautami (le péché majeur n° 40) ; *Charh al-aquidah at-tahaawiyyah* par Cheikh Salih Aal Cheikh (1/552) et l'Encyclopédie Koweitienne (7/200)

Allah le sait mieux.